République Française

Département du Nord

ville de Cambrai

Cambrai, le 7 juin 2019

Chambre régionale des comptes
Hauts-de-France
12 JUIN 2019
Enregistrement
N° 719

Chambre Régionale des comptes
M. Frédéric ADVIELLE
Président
Hôtel Dubois de Fosseux
14, rue du Marché au Filé
62012 ARRRAS CEDEX

Direction

des Affaires Générales

Objet : réponse aux observations définitives

Réf : ROD 2018-035

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu les observations définitives que vous m'avez communiquées par lettre recommandée.

Vous avez pris note des différentes réponses que j'ai pu vous formuler lors de ma réponse à vos observations provisoires.

En surplus, je tiens particulièrement à revenir sur deux points précis du rapport.

D'une part, quant à la question des impayés, je tiens une nouvelle fois à réaffirmer qu'ils sont aussi les conséquences d'un choix de la municipalité, d'une politique municipale, consistant notamment à ne pas exclure de la restauration scolaire des enfants dont la famille serait en situation d'impayés. Les services municipaux et élus en charge de cette question suivent d'ailleurs attentivement ce sujet.

D'autre part, quant à la construction du gymnase dans le quartier de l'avenue de Paris jugée mal maîtrisée par la cour, je tiens à ce sujet à rappeler les circonstances du projet.

La maîtrise des finances de la ville passe inéluctablement par une recherche active de source de cofinancement et une maitrise des dépenses.

Le projet avait été dimensionné en fonction des cofinancements attendus soit 1,2 millions d'euros.

Toute correspondance
est à adresser
à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

B.P. 409

59407 Cambrai Cedex

Tél. 03 27 73 21 00

Fax. 03 27 73 21 01

www.villedecambrai.com

A partir du moment où la nouvelle assemblée délibérante départementale a modifié sa politique conduisant à la réduction de sa participation au financement de cette opération, pourtant inscrite dans un contrat de territoire, la municipalité a fait le choix de réduire l'investissement. L'équipe de maîtrise d'œuvre qui avait finalisé le dossier de consultation des entreprises a dû reprendre le projet. De facto ces charges supplémentaires de travail justifiaient un avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.

DGS

François-Xavier VILLAIN

VILLE DE CAMBRAI

Maire de Cambrai
Président de la
Communauté
D'Agglomération de
Cambrai